

COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2021
DELIBERATION N° DE-2021-046**

L'an deux mil vingt et un, le 8 avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni la salle Lauga, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES (jusqu'à 19h15), M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE (jusqu'à 00h10), Mme BRAU-BOIRIE, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHE, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA (à partir de 18h00), Mme ZITTEL (jusqu'à 23h40), Mme BENSOUSSAN (jusqu'à 00h15), Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LOUPIEN-SUARES à Mme CASTEL (à partir de 19h15), M. AGUERRE à Mme DUHART (à partir de 00h10), Mme BISAUTA à Mme HARDOUIN-TORRE, M. ARCOUET à M. UGALDE, Mme ZITTEL à M. SÉVILLA (à partir de 23h40), Mme CAPDEVIELLE à M. ETCHETO

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN (à partir de 00h15, pour le vote des délibérations n°DE-2021-075 à 077)

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. LAIGUILLON,

OBJET : SANTE – Plan Sport-Santé & Bien-être 2021-2025.

La Ville de Bayonne a adopté son premier schéma directeur des sports en juillet 2019. Ce document cadre, qui constitue pour la collectivité une véritable feuille de route, a permis de redéfinir ou réaffirmer les grandes orientations de la politique sportive municipale.

L'une d'elles préconise d'établir sur notre territoire un plan Sport-Santé & Bien-être afin de répondre à plusieurs enjeux, et en particulier :

- un enjeu de politique sportive, si l'on considère la stabilisation des pratiques compétitives, et à l'inverse, la progression régulière des pratiques de loisirs libres ou encadrées à Bayonne. Nous sommes entrés dans l'ère du sport loisirs, du sport pour tous comme vecteur de santé et de bien-être. Les fédérations sportives et leurs clubs l'ont bien compris et s'ouvrent de plus en plus aux pratiques « non compétitives », en quête de nouveaux publics. Les deux plus grands clubs Bayonnais en nombre de licenciés que sont l'Aviron Bayonnais Omnisports et l'ASPTT comptent aujourd'hui plus de pratiquants loisirs que de compétiteurs. La collectivité se doit d'accompagner cette mutation ;
- un enjeu de santé publique, car la pratique de l'activité physique est un facteur de préservation de la santé et de bien-être pour tous les publics (jeunes, adultes, séniors, PMR, etc.) y compris les personnes atteintes de pathologie. La pratique d'une activité physique devient un acte de prévention de la maladie, et parfois thérapeutique dans un parcours de soin. L'émergence de la Prescription d'Exercices Physiques pour la Santé (PEPS) se généralise et implique la mobilisation de tous les acteurs (publics, associatifs et de santé) ;
- un enjeu éducatif et social, en raison d'une sédentarité grandissante dans les populations les plus jeunes, et de l'absence de pratiques de prévention (activités physiques, alimentation, etc.) dans les catégories sociales les plus fragiles. Il y a nécessité, et parfois urgence, d'accompagner ces populations (information, éducation, développement des pratiques...) ;
- un enjeu de structuration de la ville et du territoire, car l'offre « Sport Santé » doit couvrir l'ensemble du territoire, être facile d'accès et proche des lieux de vie. Il y a un enjeu de proximité, d'aménagement urbain et de service à la population afin de garantir la continuité des pratiques et des usages ;
- enfin, un enjeu économique et financier, considérant le coût que peut représenter l'accès au Sport Santé pour certains bénéficiaires. C'est aussi un secteur professionnel en fort développement qui touche tout autant les acteurs publics que privés. Ces deux sujets impliquent attention et régulation.

Au regard de ces multiples enjeux, la Ville de Bayonne a souhaité construire un programme d'actions « Sport-Santé & Bien-être » en cohérence avec les politiques publiques nationales et territoriales, mais aussi avec les autres politiques municipales (sociales, éducatives, etc.).

Pour cela, un état des lieux sur les acteurs et les actions « Sport Santé » à Bayonne a permis de réaliser un nouveau diagnostic territorial, autour de six grands axes d'interventions, se déclinant en orientations et en fiches actions opérationnelles :

AXE 1 : Éduquer/inciter à la pratique d'activités physiques et sportives.

Il s'agit de conduire des actions de promotion de l'activité physique et sportive auprès de tous les publics, jeunes et moins jeunes, sur le registre de la santé et du bien-être.

AXE 2 : Accompagner un dispositif « Sport sur Ordonnance » à Bayonne.

Dans la continuité des politiques publiques conduites autour du « sport sur ordonnance » et en accompagnement des dispositifs existants sur notre territoire, la

Ville de Bayonne entend favoriser le développement de la prescription médicale d'activités physiques à Bayonne, et notamment en faveur des publics les plus défavorisés.

AXE 3 : Mobiliser et professionnaliser les associations dans le champ du Sport Santé Bien-Être.

Le développement du Sport Santé Bien-Être est un enjeu commun pour les associations sportives et la Ville de Bayonne. A ce titre, il est prévu de conduire des actions visant à renforcer le partenariat et la mobilisation des clubs autour de ce thème.

AXE 4 : Aménager l'environnement pour favoriser la pratique libre d'activités physiques.

L'aménagement ludo-sportif de la Ville est une composante de la structuration urbaine du territoire communal. A ce titre, la réalisation de parcours sportifs dans la ville, ouverts à la pratique libre et spontanée, est un objectif urbain, mais aussi de santé publique. Le développement des mobilités douces, comme les parcours pédestres et les pistes cyclables, répond également à ce double objectif.

AXE 5 : Participer et collaborer aux politiques de santé conduites par la Communauté d'agglomération Pays Basque.

La Communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB) porte un projet de territoire autour d'un Plan Local de Santé, en cours d'élaboration. Ce dispositif intègrera un volet prévention et éducation à la santé pour les plus jeunes, et d'accompagnement de malades chroniques à mieux vivre leur pathologie. Sur ces deux sujets, la Ville de Bayonne, au-travers de son plan Sport Santé, peut jouer un rôle essentiel sur son propre territoire.

AXE 6 : Mettre en œuvre un programme de communication et de promotion des actions municipales conduites dans le champ du Sport Santé Bien-Être.

Structurer un programme de communication qui accompagne le plan Sport Santé est une nécessité.

En conséquence, il est demandé au conseil municipal d'approuver les six grands axes d'interventions exposés ci-dessus, ainsi que le plan « Sport- Santé & Bien-être » 2021 – 2025, détaillé dans le document ci-annexé.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
Marc Wittenberg
Directeur général des services

Sport Santé

Bien-Être



PLAN SPORT-SANTE & BIEN-ETRE

*Perspectives et Orientations
2021 – 2025*

Direction des sports

- 1) PREAMBULE : LE SPORT SANTE & BIEN-ETRE, UNE THEMATIQUE AUX MULTIPLE **ENJEUX**..... Page 3
- 1.a) Le Sport Santé & Bien-Etre, une thématique aux multiples enjeux
- 2) LE SPORT SANTE & BIEN-**ETRE, AU CŒUR** DES POLITIQUES **PUBLIQUES**..... Page 5
- 2.a) Une politique nationale du sport santé
2.b) Des politiques régionales et départementales du sport santé
2.c) Des politiques locales du sport santé
- 3) LE SPORT SANTE & BIEN-ETRE, ETAT DES LIEUX DES ACTIONS CONDUITES SUR LE TERRITOIRE..... Page 9
- 3.a) De nombreux acteurs et de multiples actions
3.b) Une nécessité de structurer et coordonner les actions
- 4) LE SPORT SANTE & BIEN-ETRE, UN PROJET POUR BAYONNE..... Page 12
- 4.a) Six axes prioritaires
4.b) Treize fiches actions

1.A) LE SPORT SANTE & BIEN-ETRE, UNE THEMATIQUE AUX MULTIPLES ENJEUX

En juillet 2019, la collectivité a adopté son premier schéma directeur des sports visant à redéfinir, préciser ou réaffirmer les grandes orientations de la politique sportive municipale. Ce document cadre qui constitue la feuille de route de la collectivité en matière de développement des activités physiques et sportives a largement souligné la dimension transversale du sport et sa capacité à renforcer les autres politiques publiques.

C'est le cas dans de nombreux domaines, et en particulier dans celui de la santé. **C'est pourquoi, il a été décidé que l'une des premières actions de la mandature** en matière de politique sportive serait de développer un plan « Sport-Santé & Bien-être » sur la période 2021-2025.

Au travers de ce choix, la municipalité entend répondre à plusieurs enjeux :

- Un enjeu de politique sportive, **si l'on** considère la stabilisation des pratiques compétitives, et **à l'inverse**, la progression régulière des pratiques de loisirs libres ou encadrées à Bayonne. Nous sommes entrés dans **l'ère du sport loisirs**, du sport pour tous comme vecteur de santé et de bien-être. **Les fédérations sportives et leurs clubs l'ont bien compris et s'ouvrent** de plus en plus vers les pratiques « non compétitives », en quête de nouveaux publics. Les deux plus grands clubs Bayonnais que sont **l'Aviron Bayonnais Omnisports et l'ASPTT** comptent **aujourd'hui** plus de pratiquants loisirs, que de compétiteurs. **La collectivité se doit d'accompagner cette mutation.**
- Un enjeu de santé publique, car **la pratique de l'activité physique est** facteur de santé et de bien-être pour tous les publics (jeunes, adultes, seniors, PMR, etc...) **y compris les personnes atteintes de pathologie. La pratique d'une activité physique devient un acte de prévention de la maladie, et parfois thérapeutique dans un parcours de soin. L'émergence de la Prescription d'Exercices** Physiques pour la Santé se généralise, et implique la mobilisation de tous les acteurs (publics, associatifs et de santé).
- Un enjeu éducatif et social, en raison **d'une sédentarité grandissante** dans les populations les plus jeunes, et **de l'absence de pratiques de prévention** (activités physiques, alimentation, etc...) dans les catégories sociales les plus fragiles. Il y a nécessité, et parfois urgence, **d'accompagner ces populations** (information, éducation, développement des pratiques...).
- Un enjeu de structuration de la ville et du territoire, car **l'offre « Sport Santé » doit couvrir le territoire, être facile d'accès et proche des lieux de vie. Il y a un enjeu de proximité, d'aménagement du territoire et de service à la population** afin de garantir la continuité des pratiques et des usages.
- Un enjeu économique et financier, considérant le coût que peut représenter **l'accès au Sport Santé** pour certains bénéficiaires. **C'est aussi un secteur professionnel** en fort développement qui touche tout autant les acteurs publics que privés. Ces deux sujets impliquent attention et régulation.

Au regard de ces multiples enjeux, la Ville de Bayonne a souhaité impulser sur son territoire une dynamique « Sport-Santé & Bien-être », en cohérence avec les politiques publiques, nationales, régionales et locales **conduites sur ce thème, mais également, comme l'indique le schéma ci-dessous** en lien avec **les autres politiques publiques qu'elle conduit.**



Dans la continuité de cette démarche, et afin de définir une stratégie globale et cohérente sur la thématique « Sport-Santé & Bien-être » à Bayonne, la collectivité a souhaité conduire une étude et un état des lieux sur son territoire.

Le diagnostic « Sport-Santé & Bien-être » constituant ce document est le résultat de cette étude. Il présente **d'une part**, un rappel et un éclairage de toutes les politiques publiques développées sur le **sujet, et d'autre part**, un état des lieux exhaustif des acteurs locaux Sport Santé et une analyse des actions conduites à Bayonne.

2) LE SPORT SANTE & BIEN-ETRE, AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

2.A) UNE POLITIQUE NATIONALE DU SPORT-SANTE

En France, **l'activité physique est une priorité** qui figure dans différents programmes nationaux **s'articulant principalement autour de** la Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024, mais aussi, le programme National Nutrition Santé 2019-2023, le Plan National Cancer, le Plan National d'Action de la Prévention de la Perte d'Autonomie (PNAPPA), etc.

En 2017, le Président de la République a fixé dans son programme des objectifs ambitieux, notamment **l'augmentation de trois millions de pratiquants** (et non pas de licenciés) dans les quatre années à venir. Lutter **contre l'accroissement de la sédentarité, l'inactivité physique et l'ensemble** des pathologies chroniques qui y sont associées est un enjeu de santé publique.

Conjointement, les ministères des Sports, des Solidarités et de la Santé, ont mis **en œuvre** une Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024 avec la conviction que la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) pour la santé relève de **l'intérêt général**.

Inscrite dans le plan national de santé publique « Priorité Prévention », la Stratégie **Nationale Sport Santé porte l'ambition de (re)mettre** les Français en mouvement sur tous les territoires, de déployer des pratiques adaptées accessibles et encadrées, et de faire reconnaître pleinement le rôle majeur des Activités Physiques et Sportives (APS) pour la santé physique et mentale de chacun.

Depuis l'instruction interministérielle du 24 décembre 2012, la démarche régionale, avec la mise en place de plusieurs plans régionaux sports santé bien-être, précise les modalités de mise **en œuvre opérationnelle des mesures visant à promouvoir et** développer la pratique des activités physiques et sportives (APS) comme facteur de santé. Elle vise également à accroître le recours aux APS comme thérapeutique non médicamenteuse, et à développer la recommandation des APS par les médecins et les autres professionnels de santé, dans un but de préservation du « capital santé » de chacune et de chacun.

2.B) DES POLITIQUES REGIONALES ET DEPARTEMENTALES DU SPORT-SANTE

En Nouvelle-Aquitaine, le Projet Régional de Santé 2018-2028, porté par **l'Agence Régionale de Santé (ARS)** en matière de politique de santé, établi sur les orientations de la politique nationale, se fixe comme objectif central **d'augmenter la pratique d'activité physique hebdomadaire**, avec **comme exemple d'action** « former et inciter les médecins à la prescription d'activité physique » pour les personnes atteintes de maladies chroniques et les personnes sédentaires ou inactives.

Dans une déclinaison départementale, le Plan Santé Pyrénées Atlantiques 2018-2023 prévoit, dans le champ de la promotion de la santé, de déployer un Plan Sport Santé Bien Être et Sport Adapté notamment pour les seniors et les personnes en situation de handicap.

La Stratégie Régionale Sport Santé Bien-Être 2019-2024 est le fruit des réflexions, travaux et collaborations entre **l'Agence Régionale de Santé (ARS)**, la **Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS)** et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Elle comporte quatre objectifs transversaux :

- *Préserver pour tous l'autonomie et l'espérance de vie en bonne santé ;*
- *Promouvoir un mode de vie physiquement actif dès le plus jeune âge ;*
- *Développer des environnements favorables à un mode de vie physiquement actif (collectivités, entreprises.....) ;*

- *Développer des ressources territoriales sport santé bien être et faciliter la mise en réseau plus systématique entre acteurs concernés (professionnels de santé, social, sportif, usagers, collectivités.....).*

Cette stratégie vise à promouvoir la pratique des activités physiques et sportives comme facteur de **santé publique, pour tous et à tous les âges de la vie. Elle s'adresse aux populations** les plus fragilisées et qui rencontrent des difficultés pour accéder à une pratique physique et sportive adaptée, à savoir :

- les personnes souvent sédentaires telles que les personnes éloignées de la pratique pour des raisons sociales, économiques, culturelles (jeunes, adolescents, adultes...) ;
- les personnes avançant en âge, quel que soit le degré de leurs capacités ;
- les personnes en situation de handicap ;
- les personnes atteintes de maladies chroniques, contribuant ainsi à réduire les inégalités de santé et à sécuriser les parcours de soin.

Dans la mise en œuvre, le suivi, l'animation, les Conseils Départementaux, les Comités Départementaux Olympique et Sportif (CDOS), les Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM) sont des relais et des partenaires opérationnels locaux.

2.B) DES POLITIQUES LOCALES DU SPORT-SANTE

Sur l'Agglomération Pays Basque et à Bayonne, nombreux sont les acteurs du Sport et de la Santé qui se mobilisent et interagissent sur le territoire, auprès des différents publics (enfants, adultes, seniors, handicapés, malades,...), et qui portent localement des dispositifs, des programmes, des actions dans le champ du Sport Santé Bien-Être, dans une optique de santé publique en réponse aux besoins de chacun.

Les plans régionaux « Sport Santé & Bien-Être ont permis de poser un cadre, de favoriser le rapprochement des acteurs et le développement de structures relevant du monde de la santé et du sport, constituant in-fine sur le territoire de l'Agglomération Pays Basque un réseau sport-santé.

- Le Contrat Local de Santé, porté conjointement par la Communauté d'Agglomération du Pays Basque et l'Agence Régionale de Santé, est un dispositif qui a vocation, au travers d'une dynamique collective, à aborder tous les déterminants de santé dans différents secteurs avec un objectif de prévention et de prise en compte des politiques de soins. La question du Sport Santé est un axe fort de ce dispositif où s'ancrent bon nombre d'actions de Santé publique (ex : Atelier Santé Ville du CCAS de Bayonne en direction des quartiers prioritaires de la Ville) ;
- **Le dispositif de Prescription d'Exercices Physiques pour la Santé (PEPS)**, relevant de la prescription sur ordonnance, se définit comme la concrétisation de la Stratégie Régionale du Sport Santé Bien Être. Il est la mise en œuvre opérationnelle du Sport sur Ordonnance en Nouvelle Aquitaine, impliquant les acteurs institutionnels locaux (Conseil Départemental, Comité Départemental Olympique et Sportif et la CPAM), en s'adressant à tous les publics et en agissant sur les 3 niveaux de préventions (primaire, secondaire et tertiaire), avec la vocation d'assurer un maillage sur tout le territoire. Pour structurer ce dispositif, l'ARS finance le poste d'un Coordonnateur Territorial PEPS.
- **L'Aviron Bayonnais** (section Sport Santé / référencée PEPS), **l'association Côte Basque** Sport Santé et le service UTAPS du Centre Hospitalier sont des acteurs du territoire du

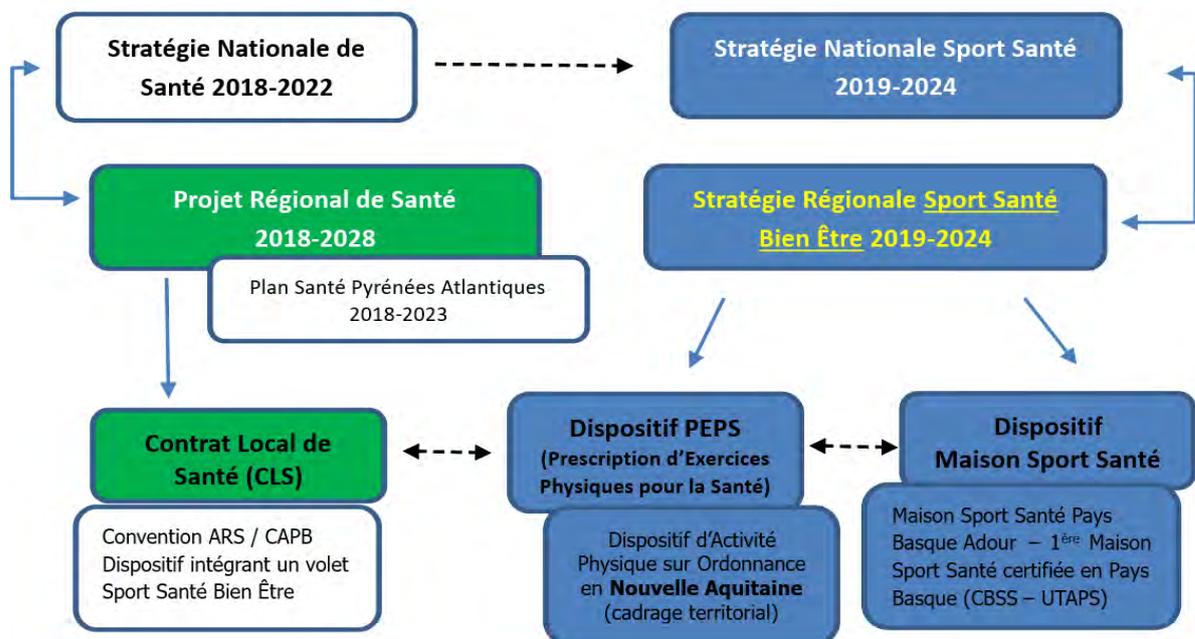
sport sur ordonnance, sur les 3 niveaux de prévention (limitations fonctionnelles aucune à sévère - cf. Instruction Interministérielle du 3 mars 2017)

- La Maison Sport Santé, émanation de la Stratégie Nationale Sport Santé Bien-Être, participe activement sur le territoire de l'Agglomération Pays-Basque à la coordination et à la mise en réseau des différents acteurs de la santé, du sport et de l'activité physique adaptée. Elle doit permettre d'informer le public, d'établir un programme sport-santé personnalisé et d'orienter vers les intervenants disposant des compétences requises. Une attention spécifique sera portée aux publics les plus éloignés des pratiques sport-santé et en situation de précarité (information, orientation...) et notamment les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

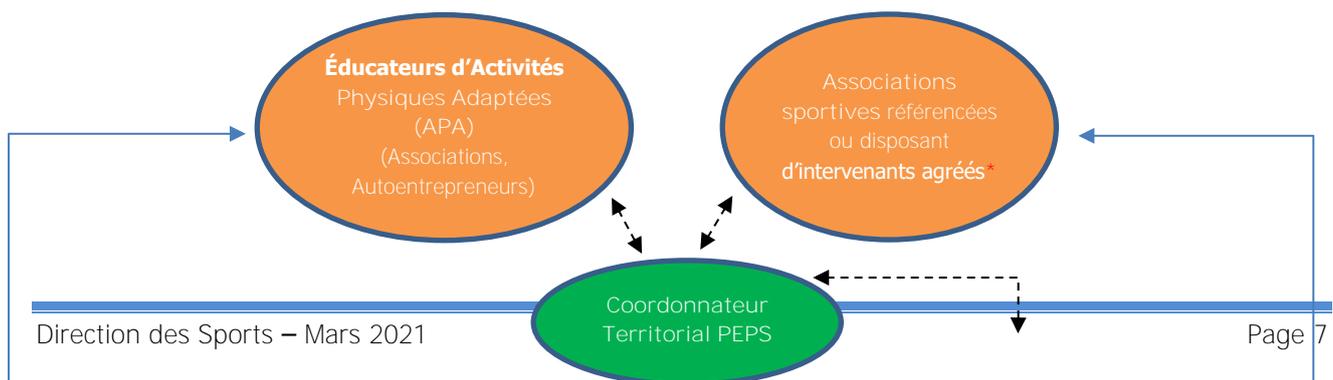
Sur notre territoire, la Maison Sport Santé Pays Basque Adour - 1^{ère} Maison Sport Santé certifiée (janvier 2020) en Pays Basque – se positionne comme un relais (territorial) du dispositif PEPS et un formidable outil au service du Contrat Local de Santé de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

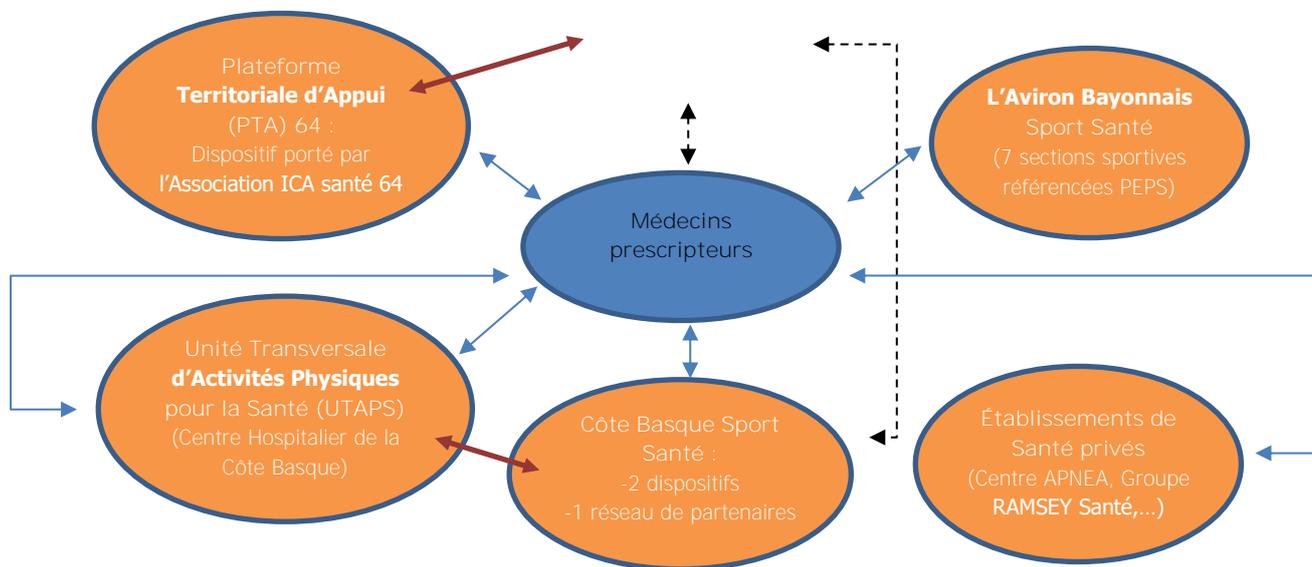


EN RÉSUMÉ : Les principales déclinaisons territoriales du Sport Santé issues des politiques publiques nationales



- Les principaux acteurs territoriaux du Sport sur Ordonnance intervenant dans le cadre de la prescription médicale :





Légende			
	Liaison directe Médecin – Intervenant en Activité Physique Adaptée (APA)		Médecins prescripteurs (généralistes ou spécialistes)
	Étroite collaboration (liens institutionnels, fonctionnels,...)		Coordonnateur Territorial (64) - Prescription Exercices Pour la Santé (PEPS)
	Liaison intervenant APA via le Coordonnateur PEPS		Intervenants en APA

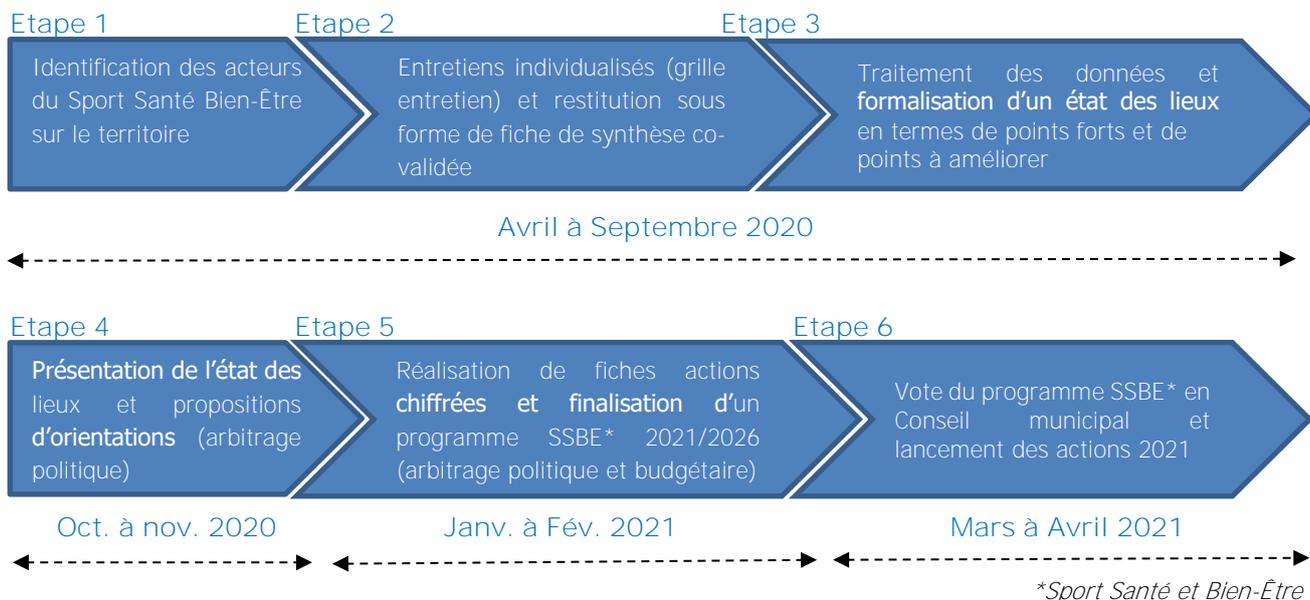
** L'article D.1172-2 du code de la santé publique énumère les intervenants pouvant dispenser l'activité Physique adaptée à l'état clinique des patients et leur niveau de limitation fonctionnelle (sévère, modérée, minime et sans limitation) ;*

3) LE SPORT SANTE & BIEN-ETRE, ETAT DES LIEUX ET ANALYSE DES ACTIONS CONDUITES A BAYONNE

3.a) DE NOMBREUX ACTEURS ET DE MULTIPLES ACTIONS

En adoptant son Schéma Directeur des Sports, le 28 juillet 2019, la Ville de Bayonne a acté le principe de développer un projet municipal dans le domaine du Sport Santé Bien-Être en cohérence avec la richesse et la diversité des initiatives locales existantes et les politiques publiques déployées par les **acteurs institutionnels (État, Région, Département,....)**.

C'est dans cette perspective qu'une démarche de conduite de projet a été élaborée en interne, **s'articulant autour de 6 étapes et s'inscrivant sur un calendrier prévisionnel de 12 mois :**



Dans le cadre de cette démarche la quasi-totalité des acteurs du sport santé présents sur notre territoire ont été rencontrés. Il faut distinguer :

- les instances institutionnelles **qui sont au pilotage, à la coordination, à l'animation,...** des plans, stratégies, dispositifs territoriaux de la Prévention, du Sport et de la Santé :

La Région Nouvelle aquitaine, l'Agence Régionale de Santé (ARS) 64 - Délégation Départementale des Pyrénées Atlantiques, le Conseil Départemental 64, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de Protection des Populations (DDCSPP) 64, le Comité Départemental Olympique et Sportif 64, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (Antenne de BAYONNE), l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS), la Communauté d'Agglomération Pays Basque, le CCAS de BAYONNE (Atelier Santé Ville), la Ville de PAU ; l'Éducation Nationale (Conseiller pédagogique EPS de la circonscription de BAYONNE) ;

- les établissements et les opérateurs de Santé qui prescrivent, orientent, accueillent, accompagnent, dispensent, suivent, évaluent les patients dans leur parcours de soins en Activité Physique Adaptée :

L'Unité Transversale d'Activité Physique pour la Santé (UTAPS) du Centre Hospitalier de la Côte Basque, le groupe RAMSEY Santé (Clinique Belharra (Bayonne), Clinique Aguilera (Biarritz), Centre Cardiologie Pays Basque (Bayonne), Centre Européen de Rééducation (Capbreton), Clinique Jean Le Bon (Dax), le Coordonnateur Territorial (64) du dispositif de Prescription d'Exercices Physiques pour la Santé (PEPS) ;

- les acteurs du monde associatif et sportif qui sont référencés (où qui pourraient l'être) comme des intervenants du Sport sur Ordonnance - accueils de patients atteints de pathologies, d'Affections Longue Durée (ALD) ou tout simplement sédentaires :

L'Aviron Bayonnais Sport Santé, l'ASPTT Bayonne, le Club Olympique Bayonnais (COB), l'Association Nationale Handi Surf, Art Émotion, Forme & Bien-Être, Côte Basque Sport Santé (Biarritz), la Ste Nautique, les Croisés Saint André, l'Aviron Bayonnais Rugby Amateur, La Vigilante, l'Aviron Bayonnais Football Club, Olagarroa, l'Union Sportive de



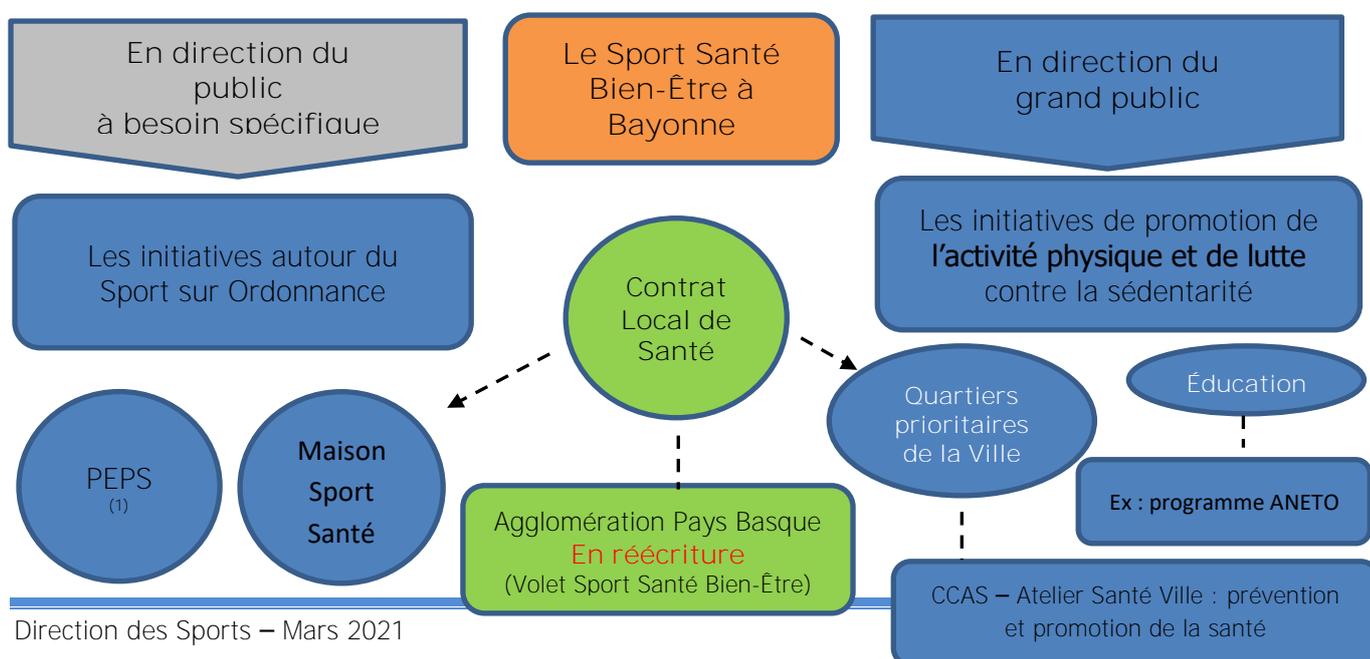
EN RÉSUMÉ : Les acteurs territoriaux du Sport Santé rencontrés

Institutionnels	Santé	Associatifs	
Région Nouvelle Aquitaine	CHCB – service UTAPS	AB Sport Santé*	Ste Nautique
ARS 64	Coordonnateur PEPS 64	ASPTT Bayonne*	Croisés de St André
DDCSPP 64	IREPS	COB*	AB Rugby Amateur
CDOS 64	Groupe RAMSEY Santé	Handisurf*	La Vigilante
Conseil Départemental 64		Art Émotion*	AB Football Club
CPAM – Antenne Bayonne		Forme & Bien-Être*	ASB
CAPB		Côte Basque Sport Santé*	Olagarroa
CCAS Bayonne		Corps à Cœur*	USEP
Ville de Pau		Pas'APA*	Comité Départemental Sport Adapté 64
Éducation Nationale			
Université de Pau et Pays de l'Adour			

**Opérateurs associatifs intervenant dans le champ du Sport sur Ordonnance*

Les multiples actions qui se déclinent sur le territoire bayonnais **s'orientent** en direction du « grand public » dans une démarche sport pour tous, oeuvrant à la santé et au bien-être de chacun, mais aussi, en direction **d'un** « public plus sédentaire à besoin spécifique » en **attente d'activités physiques adaptées comme peuvent l'être par exemple les personnes atteintes d'une affection longue durée**. Ce public est concerné par les dispositifs locaux du Sport sur Ordonnance.

• L'état des lieux des initiatives locales :





(1) Prescription d'Exercices Physiques pour la Santé

(2) Maison Sport Santé

3.B) UNE NECESSITE DE STRUCTURER ET COORDONNER LES ACTIONS

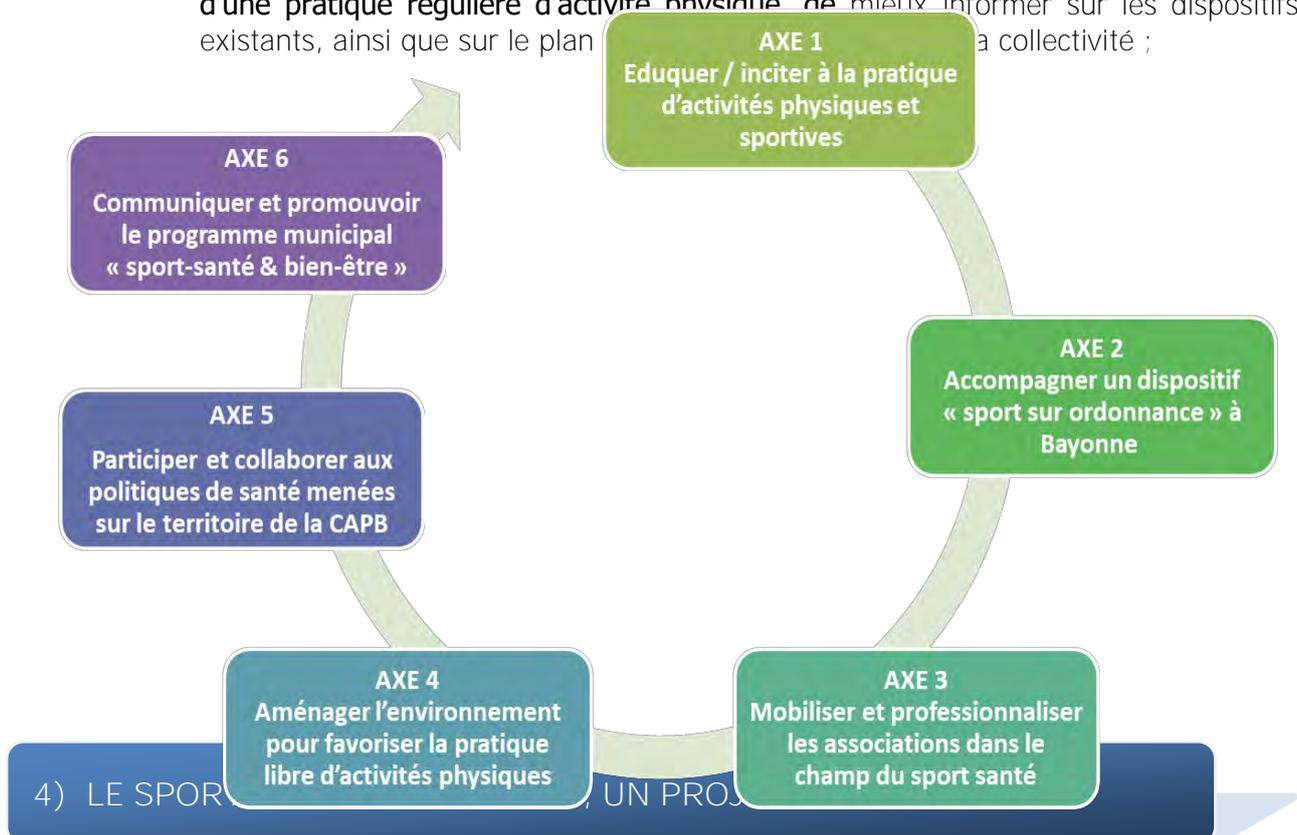
Les consultations et les entretiens réalisés auprès de la trentaine **d'acteurs** du Sport Santé Bien-Être présents sur le territoire, ont permis de réaliser un état des lieux détaillé, qui lui-même, à mis en évidence des points forts, mais également, des points à améliorer :

➤ Les points forts :

- Les politiques publiques dans le champ du Sport Santé sont claires et affirmées, et elles se déclinent à tous les échelons territoriaux (National, Régional, Départemental, Local) ;
- Le territoire bayonnais bénéficie **d'une grande diversité d'acteurs, de compétences, de dispositifs et d'actions déployés ou pouvant être déployés** dans le champ du Sport Santé;
- La mobilisation des acteurs est importante, et en corollaire les attentes sont fortes envers la commune ;

➤ Les points à améliorer :

- o **La diversité des acteurs implique d'améliorer les** coordinations et les complémentarités entre les acteurs, les projets, les actions / ex : sport sur ordonnance et PEPS⁽¹⁾: la collectivité peut jouer un rôle central ;
- o Il y a nécessité de poursuivre la mobilisation des clubs et des médecins autour de la problématique sport-santé et en particulier du dispositif PEPS⁽¹⁾ (Sport sur Ordonnance) ;
- o **Il faudrait permettre aux personnes socialement défavorisées d'accéder plus aisément** au dispositif du Sport sur Ordonnance : Agir sur les freins financiers ;
- o Le développement du « Sport pour Tous » (volet « grand public ») doit se poursuivre : **accessibilité, proximité, aménagements, choix et liberté d'action** ;
- o Enfin, le renforcement de la communication doit permettre de **rappeler l'importance d'une pratique régulière d'activité physique** de mieux informer sur les dispositifs existants, ainsi que sur le plan de la collectivité ;



4.A) SIX AXES PRIORITAIRES

Sur la base de l'état des lieux réalisé, des informations collectées, des conclusions formulées, et en considération des arbitrages et orientations souhaitées par les élus, il est proposé d'élaborer un plan d'action municipal « Sport Santé Bien-Être » autour de 5 axes prioritaires :

- AXE 1 : ÉDUCUER/INCITER A LA PRATIQUE D'ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES ;

Il s'agit de conduire **des actions de promotion de l'activité physique et sportive auprès de** tous les publics, jeunes et moins jeunes, sur le registre de la santé et du bien-être.

- AXE 2 : ACCOMPAGNER UN DISPOSITIF « SPORT SUR ORDONNANCE » A BAYONNE ;

Dans la continuité des politiques publiques conduites autour du « sport sur ordonnance » et en accompagnement des dispositifs existants sur notre territoire, la Ville de Bayonne entend **favoriser le développement de la prescription médicale d'activités physiques à** Bayonne, et notamment en faveur des publics les plus défavorisés.

- AXE 3 : MOBILISER ET PROFESSIONNALISER LES ASSOCIATIONS DANS LE CHAMP DU SPORT SANTE BIEN-ÊTRE ;

Le développement du Sport Santé Bien-Être est un enjeu commun pour les associations sportives et la Ville de Bayonne. A ce titre, il est prévu de conduire des actions visant à renforcer le partenariat et la mobilisation des clubs autour de ce thème.

- AXE 4 : AMENAGER L'ENVIRONNEMENT POUR FAVORISER LA PRATIQUE LIBRE D'ACTIVITES PHYSIQUES ;

L'aménagement ludo-sportif de la Ville est une composante de la structuration urbaine du territoire communal. A ce titre, la réalisation de parcours sportifs dans la ville, ouverts à la pratique libre et spontanée, est un objectif urbain, mais aussi de santé publique. Le développement des mobilités douces comme les parcours pédestres et les pistes cyclables répondent également à ce double objectif.

- AXE 5 : PARTICIPER ET COLLABORER AUX POLITIQUES DE SANTE CONDUITES PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE ;

La Communauté d'Agglomération Pays Basque porte un projet de territoire autour d'un Plan Local de Santé. Celui-ci en cours d'élaboration intègre un volet prévention et éducation à la santé pour les plus jeunes et d'accompagnement de malades chroniques à mieux vivre leur pathologie. Sur ces deux sujets, la collectivité au-travers de son plan Sport Santé peut jouer un rôle.

- AXE 6 : **METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION DES ACTIONS MUNICIPALES CONDUITES DANS LE CHAMP DU SPORT SANTE BIEN-ÊTRE ;**

Structurer un programme de communication qui accompagne le plan Sport Santé est une nécessité.

4.B) TREIZE FICHES ACTIONS

Les six axes prioritaires se déclinent en treize fiches actions opérationnelles.

- AXE 1 : **ÉDUCUER/INCITER A LA PRATIQUE D'ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES ;**

Fiche action n°1 : **Promouvoir l'activité physique chez les enfants et les jeunes sur les temps scolaires, péri et extra scolaires (génération juniors).**

Descriptif de l'action : Dans le cadre des actions conduites par le service animation sportive, sensibiliser les jeunes et leurs familles au rôle prépondérant du sport et de l'activité physique dans la préservation de la santé et du bien-être. Ainsi, il est proposé de :

Projet 1 / Mettre en place dans le temps scolaire un programme de tests physiques (Vitesse Maximale Aérobie, détente, vitesse, tonus musculaire, souplesse, indice de masse corporelle, etc...) en début et fin d'année afin d'évaluer l'évolution des capacités physiques de tous les élèves d'un niveau de classe de Bayonne. Ces tests pourraient être la base également d'un travail pédagogique transversal plus large pour les enseignants (notions de diététique et hygiène alimentaire, connaissance du corps, mesure de l'effort,...)

Articulation avec d'autres actions : action en lien avec les politiques sportives, éducatives, sociales et de santé de la Ville de Bayonne

Résultats attendus : évolution positive des capacités physiques analysées, prise de conscience de l'intérêt de la pratique sportive pour la santé et le bien-être

Les partenaires : Education nationale, U.S.E.P, Service Education, atelier santé ville du C.C.A.S

Impact budgétaire : neutre / réorganisation des missions du service animation sportive

Calendrier : rentrée scolaire 2021/2022 et suivantes

Projet 2 / Proposer des activités, dans le cadre péri et extrascolaire (Génération juniors / rive droite : public prioritaire), permettant aux jeunes d'appréhender le corps et son fonctionnement ainsi que les bases de l'entretien et de la préparation physique (stages forme/fitness, défi formes, sensibilisation diététique, etc...).

Articulation avec d'autres actions : actions en lien avec l'ensemble des interventions éducatives conduites par les éducateurs sportifs municipaux

Résultats attendus : développement des connaissances des jeunes sur ce thème, prise de conscience de l'intérêt de la pratique sportive pour la santé et le bien-être

Les partenaires : clubs, associations sportives, atelier santé ville du C.C.A.S, structures de quartiers (Maison de la vie citoyenne, Espace socio-culturel municipal,...), sport adapté/handicap, prestataires privés, etc...

Impact budgétaire : neutre / réorganisation des missions du service animation sportive

Calendrier : Génération juniors été 2021, année scolaire 2021/2022 et suivantes

Fiche action n°2 : Inscrire la thématique Sport Santé & bien-être dans l'organisation du forum des associations : Animation « Sentez-vous Sport ».

Descriptif de l'action : Inscrire la thématique « sport-santé & bien-être » au cœur du forum des associations de septembre 2021, par la mise en place d'animations spécifiques. Cette action permettrait aux participants et aux visiteurs présents :

- de découvrir et pratiquer de nombreuses activités sportives en lien avec le sport-santé : **atelier pilates, stretching, yoga, atelier mal de dos, prévention de la chute...**
- de suivre et participer à des débats : le sport et les séniors, le dopage, le sport sur ordonnance, l'hygiène alimentaire...
- de réaliser un bilan physique individualisé : **Diagnoform kids, adultes, séniors...**

Articulation avec d'autres actions : Action en lien avec l'ensemble du plan sport santé porté par la Ville de Bayonne

Résultats attendus : associer et ouvrir les clubs et tous les pratiquants à la problématique du sport santé.

Les partenaires : Clubs et associations bayonnaises, acteurs du sport santé (référent PEPS, maison sport santé, Hôpital / UTAPS...)

Impact budgétaire : 2 000 €

Calendrier : septembre 2021

Fiche action n°3 : Développer un programme d'activités physiques et sportives en faveur des agents municipaux sur les temps périphériques au travail (le matin et à la pause méridienne).

Descriptif de l'action : Dans le cadre d'une démarche d'amélioration du bien-être et de la santé au travail, il est proposé d'organiser une offre d'activités physiques et sportives en faveur des agents municipaux sur les horaires périphériques au temps de travail. Ainsi, deux formes de pratique seraient proposées :

- une pratique libre : l'agent accéderait gratuitement à un équipement municipal (vestiaires/douches) sur des horaires précis. Il choisirait son activité (marche, course à pied, natation...) en fonction du lieu.
- Une pratique encadrée : l'agent participerait gratuitement à une activité physique et sportive encadrée par un éducateur sportif municipal ou un prestataire extérieur.

Articulation avec d'autres actions : Politique sociale et RH en faveur des agents municipaux

Résultats attendus : amélioration du bien-être et de la santé au travail

Les partenaires : Direction des Ressources Humaines / Profession Sport Loisir 64

Impact budgétaire : 4 000 €

Calendrier : lancement septembre 2021

Fiche action n°4 : Lancer un dispositif estival « Sport Santé & Bien-Être » en faveur des adultes avec l'appui du mouvement sportif bayonnais « un été en forme ».

Descriptif de l'action : Mettre en œuvre avec l'appui du mouvement associatif un programme estival d'activités physiques et sportives ouvert aux adultes, débutants ou confirmés, hommes ou femmes. Tourné vers des activités multisports (gym loisir, jeux sportifs et d'opposition, activités de plein air) ce programme permettra aux Bayonnais qui le souhaitent de découvrir et partager plus d'une cinquantaine d'activités sportives accessibles, et non compétitives.

Les clubs partenaires proposeraient une ou plusieurs activités sportives à découvrir. Au total, une dizaine d'activités seraient proposées chaque semaine, soit 80 activités différentes sur l'été (8 semaines). Les activités se dérouleraient sur divers quartiers dans la ville au plus proche des habitants. Pour chaque animation le club percevrait 50 €.

Articulation avec d'autres actions : Action complémentaire aux opérations génération « Juniors » et « génération séniors »

Résultats attendus : Proposer une offre d'activités sportives estivales de loisirs en faveur des adultes bayonnais

Les partenaires : Les clubs sportifs bayonnais

Impact budgétaire : 4 000 €

Calendrier : Juillet / Août 2021

Fiche action n°5 : Conforter et structurer l'offre sportive de Génération seniors.

Descriptif de l'action : La ville de Bayonne propose aux Bayonnais de plus de 60 ans, par l'intermédiaire de Génération seniors, un large choix d'activités sportives et culturelles pour un coût très modéré. Ces activités évoluent pour s'adapter aux attentes et aux profils très variés de ce public. Ainsi, il est proposé de :

Projet 1 /Renforcer l'accompagnement et le conseil des seniors dans leur choix d'activités physiques et sportives par la mise en place de tests d'évaluation physique adaptés en début d'année.

Articulation avec d'autres actions : politiques municipales vers le public senior

Résultats attendus : Meilleure prise en charge des personnes bénéficiant du dispositif Génération seniors

Les partenaires : Service Génération seniors, C.C.A.S

Impact budgétaire : neutre / réorganisation des missions du service animation sportive

Calendrier : année scolaire 2021/2022 et suivantes

Projet 2 / Individualiser la prise en charge des pratiquants pendant les activités en augmentant le **taux d'encadrement quand cela est possible et par la mise en œuvre d'échanges réguliers avec les pratiquants sur l'évolution de leur état de santé.**

Articulation avec d'autres actions : politiques municipales vers le public senior

Résultats attendus : **une pratique d'activité physique en totale adéquation avec les spécificités de chaque personne**

Les partenaires : Service Génération seniors, C.C.A.S

Impact budgétaire : neutre / réorganisation des missions du service animation sportive

Calendrier : année scolaire 2021/2022 et suivantes

- AXE 2 : ACCOMPAGNER UN DISPOSITIF « SPORT SUR ORDONNANCE » A BAYONNE ;

Fiche action n°6 : **Ouvrir l'opération** génération seniors au dispositif Sport sur Ordonnance (PEPS / niveau déclic).

Descriptif de l'action : Dans le cadre de l'opération « Génération seniors », il est proposé d'intégrer des personnes bénéficiant d'une prescription d'activité physique sur ordonnance dans certaines activités (marche, gymnastique douce, etc...). Ces personnes bénéficieraient d'un accompagnement plus individualisé conduit par des Educateurs Sportifs Municipaux spécialisés en activités physiques adaptées. Pour assurer un encadrement de qualité et sécurisé, seules 2 personnes bénéficiaires d'une prescription d'activité physique médicale, seraient intégrées dans les groupes d'activités, et ce, durant un cycle de 12 séances.

Articulation avec d'autres actions : politiques municipales vers le public senior

Résultats attendus : **accueil d'environ 50 personnes sur prescription médicale** dans le dispositif Génération seniors

Les partenaires : Service Génération seniors, C.C.A.S, Maison Sport Santé, Coordonnateur PEPS

Impact budgétaire : neutre / réorganisation des missions du service animation sportive

Calendrier : année scolaire 2021/2022 et suivantes

Fiche action n°7 : Référencer la Ville de Bayonne dans le dispositif régional de **Prescription d'Exercice Physique pour la Santé** (P.E.P.S) par la formation des Educateurs Sportifs Municipaux.

Descriptif de l'action : Mettre en œuvre une formation à l'encadrement d'activités physiques adaptées (A.P.A) relevant du dispositif PEPS permettant de renforcer les compétences des

éducateurs sportifs municipaux dans l'accompagnement et la prise en charge du public sénior. Ainsi, il est proposé de former six éducateurs sportifs municipaux au niveau déclic du dispositif régional de **Prescription d'Exercice Physique pour la Santé** (21h00 de formation)

Articulation avec d'autres actions : dispositif de formation continue des agents municipaux, plan de formation des éducateurs sportifs bénévoles et professionnels des clubs bayonnais

Résultats attendus : **amélioration de l'accueil** et du service au public concerné

Les partenaires : Direction des Ressources Humaines, Jeunesse et sports, Fédération sport pour tous, Comité départemental olympique et sportif, UFOLEP...

Impact budgétaire : 4 000 €

Calendrier : 2^{ème} trimestre 2021

Fiche action n°8 : Elargir les prérogatives de la carte déclic au dispositif sport sur ordonnance / volet social.

Descriptif de l'action : Afin de permettre aux Bayonnais les plus démunis, d'accéder au dispositif « sport sur ordonnance », il sera demandé aux clubs partenaires de consentir aux personnes titulaires de la « carte déclic » **et détentrices d'une prescription médicale d'exercice physique**, une remise de 30 % sur le tarif normal, et ce, pour une première adhésion au club.

Cette aide consentie par les clubs aux titulaires de la carte déclic, sera intégrée et compensée toute ou partie, par un accompagnement municipal spécifique dans le dispositif de critérisation des subventions dès 2021. Cette aide sera accordée aux clubs référencés PEPS.

Articulation avec d'autres actions : Actions en lien avec la politique santé / sociale de la Ville de Bayonne

Résultats attendus : améliorer la santé des populations les plus précaires et les plus éloignées de **l'activité physique**

Les partenaires : Clubs sportifs et associations bayonnaises

Impact budgétaire : Impact budgétaire inscrit sur la fiche action N°9

Calendrier : Année 2021, et suivantes

- AXE 3 : MOBILISER ET PROFESSIONNALISER LES ASSOCIATIONS DANS LE CHAMP DU SPORT SANTE BIEN-ÊTRE ;

Fiche action n°9 : Encourager/inciter les **clubs à s'engager dans le dispositif sport sur ordonnance** par un soutien financier fléché (subvention par critères / labellisation PEPS).

Descriptif de l'action : Faire évoluer le dispositif d'attribution des subventions municipales par critères en valorisant les clubs engagés dans le champ du « sport sur ordonnance ». Ainsi, en complément de la subvention de fonctionnement, il **s'agirait de faire bénéficier** aux clubs labellisés PEPS **d'une aide financière** complémentaire et forfaitaire en lien avec le nombre de licenciés relevant de la **Prescription Médicale d'Exercice Physique**. **Ces clubs s'engageraient à octroyer une remise de 30 %** sur la première adhésion, aux personnes titulaires de la carte déclic, et inscrites dans le club **au titre d'un parcours de soin (prescription médicale sur l'année en cours)**.

- 750 € jusqu'à 50 personnes
- 1 250 € de 50 à 100 personnes
- 1 500 € plus de 100 personnes

Articulation avec d'autres actions : Actions en lien avec la politique santé / sociale de la Ville de Bayonne

Résultats attendus : améliorer la santé des populations les plus précaires et les plus éloignées de l'activité physique

Les partenaires : ARS, DDCS, clubs et associations bayonnaises

Impact budgétaire : Exercice 2021 : 3 500 €

Calendrier : 2021

- AXE 4 : AMENAGER L'ENVIRONNEMENT POUR FAVORISER LA PRATIQUE LIBRE D'ACTIVITES PHYSIQUES ;

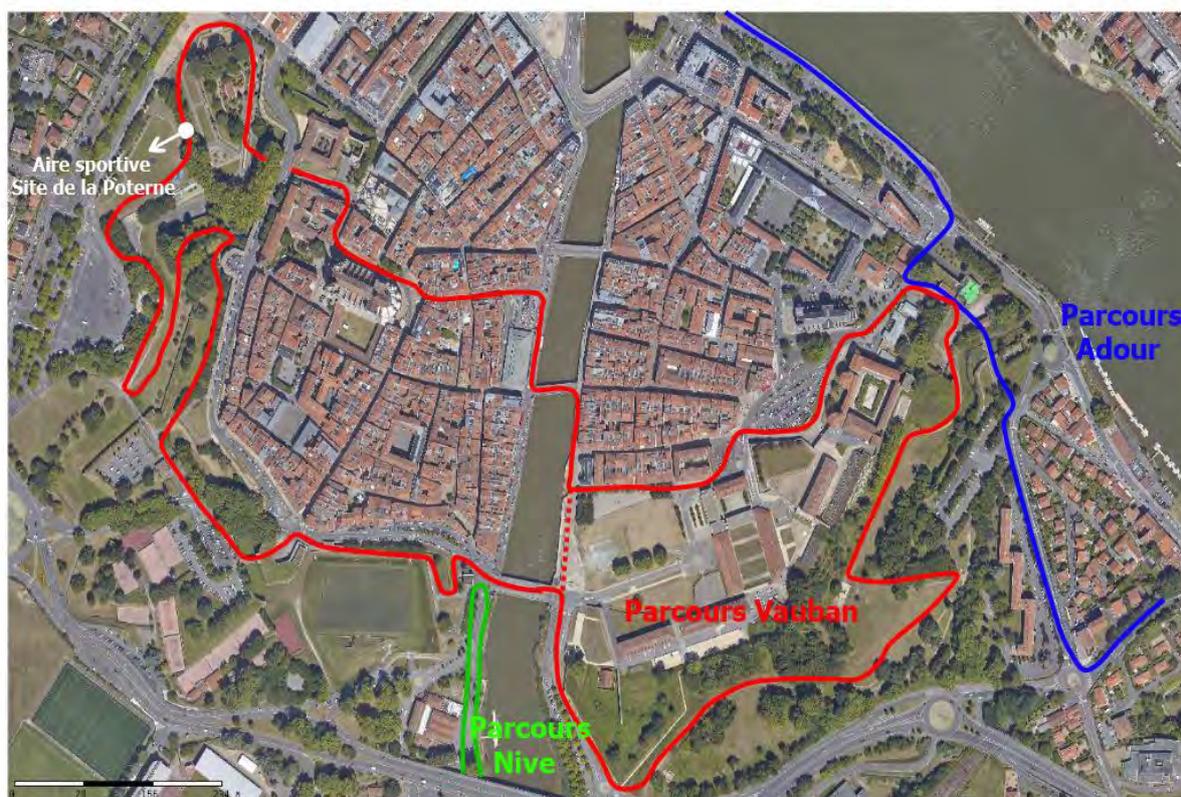
Fiche action n°10 : Implanter et aménager dans la ville 4 parcours sportifs urbains avec aires de remise en forme connectées (aménagement urbain et sportif de la ville).

Descriptif de l'action : Réaliser 4 parcours sportifs urbains de 4 à 5 kms reliés entre eux et en boucle avec chacun une aire de remise en forme connectée en accès libre. Chaque parcours sera balisé par un jalonnement spécifique (type clou urbain) permettant de guider les utilisateurs. Au **total l'ensemble des parcours offrira plus de 21 kms de cheminement**. Chaque aire de remise en forme comprendra un espace avec agrès multi faces (cages), une plateforme de motricité et des agrès fixes et articulés à résistance mécanique variable. Chaque aire de remise en forme pourra accueillir indifféremment tous les publics (sportifs autonomes, encadrés, adultes, seniors, scolaires, personnes à mobilité réduite, familles, licenciés, coach Pro, vacanciers).

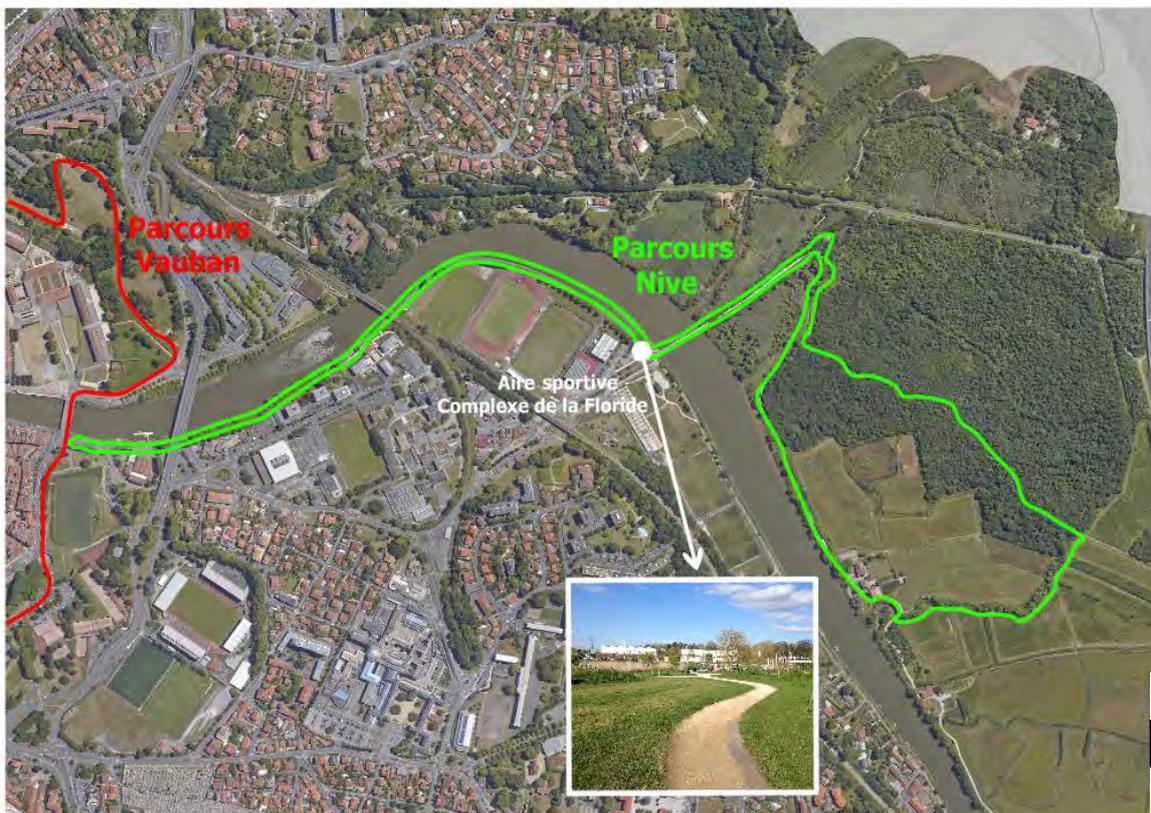
Projet de parcours sportifs urbains - Le parcours Adour 4Km800



Parcours sportifs urbains - Parcours Vauban 4Km800



Projet de parcours sportifs urbains - Le parcours Nive 5Km600



Projet de parcours sportifs urbains - Le parcours Caradoc 6Km200



Articulation avec d'autres actions : le plan pluriannuel d'investissement « sport », les actions municipales d'aménagement urbain (plan vélo, tram bus, aménagement poterne,...)

Résultats attendus : 4 aires de remise en forme implantées respectivement sur 4 parcours sportifs urbains interconnectés (Adour, Vauban, Nive, Caradoc) permettant un maillage optimisé du territoire

Les partenaires : Services techniques, Cœur de Ville, DRAC...

Impact budgétaire : 120 000 € TTC / pour 1 aire + parcours

Calendrier : action lancée en 2021 prioritairement sur le parcours Adour et poursuivie tout au long de la mandature.

Fiche action n°11 : Favoriser les mobilités actives et notamment les déplacements en vélo en développant des parcours cyclables sur le territoire communal en lien avec le réseau intercommunal et les autres formes de mobilité.

Descriptif de l'action : Depuis 2019, la ville s'est lancée dans un plan municipal de développement du vélo intégrant les objectifs suivants :

- Créer des continuités cyclables sécurisées, entretenues et jalonnées en coordination avec le plan vélo du syndicat des mobilités
- Développer le stationnement vélo
- Développer un panel de services vélo
- Communiquer et inciter à pratiquer le vélo

Ce plan municipal de développement du vélo vise largement la pratique utilitaire (déplacement travail, écoles...). Toutefois, il s'inscrit également dans une démarche plus large d'aménagements loisirs de la ville et d'incitation à la pratique sportive libre, au même titre que les parcours sportifs. Il fait écho également aux actions d'apprentissage du vélo dans le temps scolaire et extrascolaire.

Articulation avec d'autres actions : En lien avec le schéma directeur des sports et l'aménagement sportif de la ville au titre de la pratique libre (marche, course à pied, vélo...)

Résultats attendus : extension du réseau de pistes cyclables et installation d'un jalonnement adapté.

Les partenaires : Le syndicat des mobilités, les autres collectivités de l'agglomération, les associations vélo (Txirind'ola, Bizi, Citoyens du Seignanx, AF3V)

Impact budgétaire : Programme d'investissement intégré au PPI (pistes cyclables, abris) : à préciser

Calendrier : Programmation de mandature / à préciser

- AXE 5 : PARTICIPER ET COLLABORER AUX POLITIQUES DE SANTE CONDUITES PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE;

Fiche action n°12 : collaborer au plan local de santé établi par la Communauté d'Agglomération de Pays Basque, sur le territoire de Bayonne.

Descriptif de l'action : S'associer au projet de territoire, en lien avec le Plan Local de Santé, porté par l'Agglomération Pays Basque dans le domaine du sport santé.

- *Prévention et promotion de la santé,*

- *accompagner les malades chroniques à mieux vivre leur pathologie,*
- *le sport sur ordonnance,*
- *la maison sport santé...*

Articulation avec d'autres actions : Politiques sociales et de santé

Résultats attendus : Participer à la cohérence des projets de territoire « Sport Santé & Bien-Être »

Les partenaires : CAPB, Maison Sport Santé...

Impact budgétaire : à préciser

Calendrier : à préciser

Fiche action n°13 : Plan de communication « Sport Santé & Bien-être » .

Descriptif de l'action : Structurer un plan de communication afin de faire connaître aux Bayonnais le programme « Sport Santé & bien-être », **et d'en faire bénéficier au plus grand nombre.**

Ainsi, il s'agira de communiquer sur tous les dispositifs, programmes, actions, événements « Sport Santé & Bien-être » : magazine municipal, réseaux sociaux, logo sport santé, cartographie équipements sportifs, etc...

D'autre part, la Ville de Bayonne candidatera à l'obtention du label national « Ville Active & Sportive ». Ce label distingue les communes qui développent des politiques volontaristes dans le champ du sport, sous toutes ses formes, et pour tous les publics.

Articulation avec d'autres actions : Action en cohérence avec les axes et la stratégie de communication de la ville de Bayonne

Résultats attendus : Informer la population et **contribuer au rayonnement et à l'image** sport-santé de la collectivité

Les partenaires : Direction de la communication, prestataires en communication

Impact budgétaire : 5 000 €

Calendrier : 2021